

Nouvelle découverte archéologique

Le territoire Persacois compte de nombreux sites archéologiques de diverses époques dont le plus intéressant serait la nécropole Gauloise des génévriers de Bagneux reconnue par le Révérend Père de La Croix en 1886, mais dont le propriétaire des lieux, encouragé à l'extension des terres labourables à dans les années 1980 fait bousculer les 17 hectares de landes de ce secteur, terres dites incultes, anéantissant du même coup ce site aux structures remarquables qui nous était bien connu.

De l'époque du néolithique ancien, Pierre Champion a collecté de nombreux outils lithiques (pointes de flèche, bifaces, haches taillées et autres), sur les plateaux et coteaux de Torfou, Grenaudière, les Petits Châtelards et les Saints Gélards.¹

De l'époque Gallo-Romaine 38 sites ont été répertoriés par Christian Richard en prospection aérienne et par mes soins en prospection au sol en particulier à Bagneux dont les thermes en aval de la fontaine du hameau de la Silardière et le vicus (dont deux temples) à Champ Baron.

Récemment, repérés par Jacques Fumeron, régisseur des bois et forêts de M. Girault , propriétaire des bois dit du Chillou, près de La Jouachère, des amas de pierres aux formes quadrangulaires se sont , après un sondage archéologique, avérés être les vestiges d'une ferme médiévale de moindre superficie comportant plusieurs bâtiments à l'agencement caractéristique des propriétés rurales du XV^e siècle où les bâtiments de servitude étaient attenants à la maison d'habitation qui disposait d'une toiture recouverte de tuile de type canal.

Au nombre de trois, les dépendances n'ayant révélé aucun vestige de cette catégorie, devaient selon toute vraisemblance disposé d'une couverture de brande.

Aucun puits ni point d'eau n'ont été repérés dans l'environnement mais toutefois on remarque que ce site est proche de l'ancienne voie romaine, (dont les vestiges d'une passerelle ce remarquent sur la Grande Blourde (à environ 200 mètres en amont du pont de Cliel), qui reliait Persac à la voie romaine de Poitiers (Lemonum) à Limoges (Augustoritum) Peu éloigné de cette rivière il est donc concevable que les résidents de ce lieu pouvaient s'y ravitailler sans difficulté à partir de ce chemin toujours carrossable deux millénaires plus tard.

Situé approximativement sur la carte topographique au 1/25000 IGN n° 1828 est persac au point 174500 – 2148875 (coordonnées Lambert) on peut sans risque d'erreur affirmé qu'il s'agit du lieudit Les Sanguinières ou les Sandinières, dont le dictionnaire topographique de la Vienne indique (selon un acte de la seigneurie de La Brulonnière) l'existence en 1506. Par ailleurs il est noté par le baron G. d'Huart en 1887 dans le livre « Persac et la Châtellenie de Calais » que ce lieu détruit était inclus en 1465 dans le dénombrement de Guichard Brulon et qu'il existait encore en 1820.

Très difficile à repérer parmi le fouillis végétal il est recommandé pour les plus curieux de solliciter l'autorisation du propriétaire par l'intermédiaire de M. Fumeron.

Jean-Claude Petit
mars 2015

¹ Plus communément appelé le Calvaire